

Dijon, le 27 juin 2025

## **Soutien à l'Ukraine : un acte de responsabilité face à l'Histoire, la Région Bourgogne-Franche-Comté vote un accord de coopération inédit avec l'Oblast de Vinnytsia :**

Ce 27 juin 2025, la Région Bourgogne-Franche-Comté a voté, en présence de l'envoyé spécial du Président de la République pour la reconstruction de l'Ukraine, Pierre HEILBRONN, du Consul Serhii ESAULOV représentant l'ambassadeur d'Ukraine en France, de la sénatrice Présidente du groupe d'amitié France-Ukraine, Nadia SOLLOGOUB et de la conseillère de Dijon Métropole, Lydie PFANDER MENNY, un accord de coopération avec l'Oblast de Vinnytsia dans le sud-ouest de l'Ukraine.

Le vote de cet accord est un signal politique fort donné par la Région en faveur la paix et de l'avenir européen de l'Ukraine.

« *L'Ukraine n'est pas seule. Vinnytsia n'est pas seule. À son échelle, la Bourgogne-Franche-Comté sera un partenaire loyal, un allié sincère et un acteur engagé pour une Ukraine libre, européenne et souveraine* », a déclaré la Présidente de Région, Marie-Guite DUFAY, lors de la séance plénière.

« *Ce vote formalise l'engagement politique durable de la Région en faveur d'une Ukraine en Paix, prospère et tournée vers l'Union européenne. L'accord ainsi conclu va faciliter le développement de relations institutionnelles mais aussi et surtout économiques, culturelles et scientifiques de long terme dans l'intérêt des Ukrainiens comme des habitants de Bourgogne-Franche-Comté* » a rappelé le vice-président à l'Europe et aux relations internationales, Patrick MOLINOZ, soulignant l'implication du CHU Dijon Bourgogne, de Sciences Po Dijon, de l'UBE ou encore de l'UTBM.

### **Un soutien à l'Ukraine engagé dès le premier jour de l'agression russe et qui s'inscrit dans la durée**

Dès l'agression russe du 24 février 2022 la Bourgogne Franche Comté a formalisé son soutien à l'Ukraine en appelant à la mobilisation de tous les acteurs et en votant des aides financières importantes qui ont été renouvelées chaque année. De l'accueil des réfugiés au soutien aux initiatives citoyennes et associatives en passant par la mobilisation d'acteurs privés l'engagement de la Région a été complet.

Pour mémoire les aides apportées ont permis depuis 2022 :

- De faciliter l'accueil de réfugiés à Prague via des aides à notre région partenaire de Bohême Centrale
- De contribuer à la reconstruction d'un Orphelinat via notre région partenaire d'Opole
- De réhabiliter un centre social pour enfants en situation de handicap à Vinnytsia ;
- D'améliorer l'efficacité énergétique du bâti public à Vinnytsia (via la formation de personnel dédié) ;

---

#### **CONTACTS PRESSE REGION BFC :**

Marie Souverbie – [marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr) – tél 03 80 44 34 66  
Laure Hubidos – [laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr) – tél 03 81 61 61 08

Compte tenu de la durée de la guerre la Région a souhaité transformer son « aide d'urgence » en soutien pérenne à travers la conclusion d'un accord de coopération.

L'Oblast de Vinnytsia, après consultation du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, a été identifié comme un territoire partageant de nombreux enjeux similaires à ceux de la Bourgogne-Franche-Comté.

### **Un accord quadripartite inédit**

L'accord est l'aboutissement de plus de 3 ans d'échanges et de travail avec les autorités locales et nationales ukrainiennes. Il présente la particularité, unique en France, d'associer 4 collectivités : la Région Bourgogne-Franche-Comté et la métropole de Dijon côté français, la ville et la région de Vinnytsia côté ukrainien.

C'est au terme d'une visite officielle conduite par Patrick MOLINOZ et Nathalie KOENDERS en avril 2023 qu'il a été proposé que les deux collectivités françaises s'associeraient avec leurs deux homologues ukrainiennes afin de renforcer les synergies et complémentarités.

Depuis lors des actions concrètes ont été menées en commun :

- accueil à Dijon, en juin 2024, d'une classe transplantée de 26 jeunes Ukrainiens orphelins de guerre ;
- création d'une Agence de la Démocratie Locale à Vinnytsia avec l'appui de l'ALDA ;
- développement de projets médicaux (gynécologie, médecine physique, cardiologie) entre le CHU de Dijon et l'hôpital de Vinnytsia.

Avec la signature de cet accord la Région sort donc formellement du temps de l'aide d'urgence/humanitaire pour entrer dans le temps des partenariats structurés car au-delà de la guerre et de la reconstruction du pays, il faut contribuer à l'enrichissement mutuel des deux territoires.

### **Une coopération bénéfique à l'Ukraine et à la Bourgogne-Franche-Comté**

La coopération internationale est indispensable au rayonnement et à l'attractivité de la Bourgogne Franche Comté. Au-delà de l'accord politique et institutionnel entre collectivités c'est bien la mobilisation des acteurs qui sera déterminante pour le bénéfice mutuel des deux territoires.

La mobilisation en avril 2024 de Sciences Po Dijon, de l'UTBM, de l'Université de Bourgogne et du CHU Dijon Bourgogne ont été une première étape réussie.

Dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de la recherche et de l'innovation – notamment numérique – ou de la coopération universitaire cet accord permettra de porter des projets durables.

Pour la reconstruction, mais aussi, bien au-delà, pour l'avenir du développement et de la croissance de nos entreprises et de nos emplois l'Ukraine représente une opportunité pour notre région. C'est pourquoi, l'Envoyé spécial du Président de la République pour l'Ukraine, Pierre HEILBRONN, a animé avec Patrick MOLINOZ et Jean Claude LAGRANGE une table ronde avec les acteurs économiques de Bourgogne-Franche-Comté (les pôles de compétitivité, les filières d'excellence, ...) afin de présenter le dispositif d'appui aux entreprises.

---

#### **CONTACTS PRESSE REGION BFC :**

Marie Souverbie – [marie.souverbie@bourgognefrancheconte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefrancheconte.fr) – tél 03 80 44 34 66  
Laure Hubidos – [laure.hubidos@bourgognefrancheconte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefrancheconte.fr) – tél 03 81 61 61 08